

**CONVENTION  
ENTRE  
LE GOUVERNEMENT DU CANADA  
ET  
LE GOUVERNEMENT DE L'ÉTAT D'ISRAËL  
EN VUE D'ÉVITER LES DOUBLES IMPOSITIONS  
ET DE PRÉVENIR L'ÉVASION FISCALE  
EN MATIÈRE D'IMPÔTS SUR LE REVENU**

**LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE GOUVERNEMENT DE L'ÉTAT  
D'ISRAËL,**

**DÉSIREUX** de conclure une convention en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu,

**SONT CONVENUS** des dispositions suivantes :